

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----

Ouagadougou, le 04 NOV 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 19.0456 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les résultats du concours professionnel de recrutement de trois (03) élèves animateurs des Affaires Culturelles, session 2019, sont déclarés infructueux.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

SOULEYMANE LENGANE

